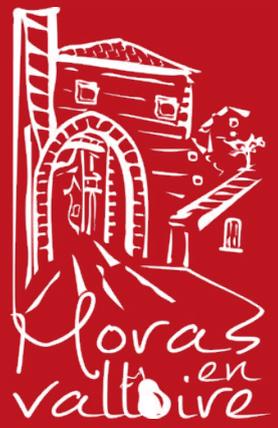


Moras

Infos

Journal d'informations municipales de Moras-en-Valloire



Sommaire

Edito	1
Etat civil / Urbanisme (septembre 2017 - juillet 2018)	2
Finances	
Budget 2018 : Poursuivre la rénovation de nos équipements	3
Vie municipale	
Activités scolaires 2017 – 2018	4
Centre Communal d'Action Sociale / Atelier équilibre / Restos du cœur / Drôme Solidarités	5
Le Conseil Municipal Junior en séjour citoyen à Paris / Prochaines élections du CMJ	6
Rénovation de la salle des fêtes / «Ad'AP» qu'est-ce que c'est ?	7
La Place Justin Achard en zone bleue / Le Plan Local d'Urbanisme / Le Bus Santé à Moras	8
Nouveau site internet / Application mobile PanneauPocket	9
Quelques travaux récents	10-11
Réaménagement de la mairie, de l'agence postale et de la cantine scolaire	12-13
Vie Intercommunale	
Objectif Habitat	14
Objectif Santé	14-15
Vie associative	
8ème fête de la poire	16
Bibliothèque communale « Mille-feuille »	16-17
Club Inform@tique & Multimédia / L'Age d'Or, club des aînés de Moras	18
Comité des fêtes	19
L'Ecolline	20
Comité local FNACA Lens-Lestang/Moras / Amicale Boule Morassienne	21
ANACR Comité Nord Drôme	22
Association Valloire Loisirs	23
Tennis de table intercommunal / Un champion de France chez nos jeunes pompiers	24
Moras à travers la presse (septembre 2017 à juillet 2018)	25 à 31
Quelques extraits avec l'aimable concours de la presse locale	
Actualités :	32
Ça s'est passé ces derniers mois	
Ça va se passer ces prochains mois	
Services utiles - Moras et alentours	3 ^e de couverture

Directeur de la publication :

Aurélien FERLAY

Commission information/communication :Jérémy GARCIA, Yamina KHELID,
Chantal MERMET, Patrice REBOULLET.**Réalisation et impression :** ideprint - Andancette**Tirage :**

400 exemplaires



Chères Morassiennes, Chers Morassiens,

Si vous découvrez ces lignes à l'heure de la rentrée, les nécessités éditoriales de notre bulletin communal m'ont conduit à les écrire à la mi-juillet, quelques heures après une finale de coupe du monde de football victorieuse pour notre pays.

Unis et confiants, les Bleus ont offert à la France sa deuxième étoile et aux Français des émotions que les plus de vingt ans attendaient de revivre avec nostalgie. Savourons-les comme il se doit ! Et retenons que l'esprit d'équipe et le dépassement de soi sont des facteurs clef de la réussite.

Cette euphorie n'enlève rien à nos préoccupations quotidiennes, mais se réunir pour partager des moments festifs fait aussi partie de la vie d'un village. Lors d'une retransmission de finale, d'un concert au parc communal, d'une fête d'école ou encore d'un vernissage en mairie, les Morassiens se retrouvent, échangent et prennent plaisir à être ensemble. Rien que pour ces moments-là, oserai-je dire de bonheur, notre commune rurale prend tous son sens et tient toute sa place.

Votre nouveau journal d'information ne saurait être exhaustif tant la diversité de l'action communale est une réalité. Impossible de retranscrire tout ce que vos élus et agents peuvent entreprendre chaque jour pour entretenir notre patrimoine et nos réseaux, rendre aux habitants les services attendus, préparer l'avenir tout en faisant face aux urgences et imprévus du quotidien.

Voici néanmoins quelques sujets d'actualité qui ont particulièrement mobilisé votre équipe municipale. Ainsi, vous découvrirez par exemple les travaux de rénovation intérieure de notre salle des fêtes, la réfection de la rue de l'église ou le projet de réaménagement et de mise en accessibilité des locaux de la mairie, de l'agence postale et de la cantine scolaire.

A l'échelle intercommunale, les questions de santé nous préoccupent fortement. Vous le savez, les médecins généralistes et plus encore les spécialistes se font rares sur notre territoire et approchent pour beaucoup l'âge de la retraite... Il nous faut agir pour être attractifs. Le nouveau Plan Santé de Porte de DrômArdèche n'a pas la prétention d'être une solution miracle, mais il apporte des innovations intéressantes telle la construction d'un centre de santé intercommunal avec des médecins salariés, en complément de l'exercice libéral, des maisons de santé pluri-professionnelles et du service hospitalier que nous avons à cœur de défendre pour le bien de nos habitants.

Moras recevra par ailleurs la visite du «Bus Santé» le 1^{er} octobre : un dispositif mobile de dépistage de la rétinopathie diabétique, couplé d'un volet préventif sur le cancer ou les maladies cardio-vasculaires. N'hésitez pas à vous inscrire.

Le rentrée s'annonce chargée en travaux mais aussi riche en événements, parmi lesquels notre incontournable fête de la poire ce 23 septembre. Une immense merci à tous les bénévoles qui s'engagent dans nos associations locales.

L'ensemble de l'équipe municipale et moi-même restons à votre disposition. Nous nous efforçons de donner le meilleur de nous-mêmes et mobilisons tous les partenariats pour faire de Moras une commune où il fait bon vivre.

Bonne lecture de votre 16^e Moras Infos.

Aurélien FERLAY

Maire de Moras-en-Valloire

Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes



Les élus et le Conseil Municipal Junior lors de la cérémonie des vœux du 7 janvier 2018

État civil septembre 2017 - juillet 2018



Naomie VALLET

Ceux qui sont nés :

BOUCLIER Silas	le 10 octobre 2017
MANGONI Lucas	le 17 novembre 2017
VALLET Naomie	le 15 décembre 2017
TARDY Eléonore	le 19 décembre 2017
ROBIN Léon	le 1er janvier 2018
LACROIX Eléna	le 10 janvier 2018



Eléonore TARDY

Ceux qui se sont mariés :

Maité THOMAS et Anthony BOYER	le 7 octobre 2017
Emmanuelle PRUVOT et Jean-Allain MILLET	le 14 avril 2018
Valentine PERRIER et Etienne CAIL	le 30 juin 2018
Marguerite-Marie CREPIN et Guillaume POITE	le 14 juillet 2018



Maité THOMAS
et Anthony BOYER



Emmanuelle PRUVOT
et Jean-Allain MILLET



Valentine PERRIER
et Etienne CAIL



Marguerite-Marie CREPIN
et Guillaume POITE

Ceux qui se sont pacsés :

Laurie GRIFFAY et Rachid MEZI le 30 avril 2018

Ceux qui nous ont quittés :

Norbert FINKBEINER	le 18 septembre 2017
Gilberte JAMES née LOGUT	le 26 octobre 2017
Marinette VALLENTIN	le 1er mars 2018
Berthe ANTHONIOZ	le 16 mai 2018
Albert DOYAT	le 26 mai 2018

Urbanisme septembre 2017 - juillet 2018

Permis de construire accordés

DINCER ALDOGAN Céline - Route de Fortune - Construction maison individuelle
GIRARD Florence et Olivier - Rue Maurice Savin - Agrandissement d'une terrasse et ravalement de façades
SCI THIAB - ZA Le Val d'Or - Construction d'un hangar de stockage





Budget 2018 : Poursuivre la rénovation de nos équipements

Le budget 2018 a été voté ce 20 février 2018 à l'unanimité par le conseil municipal de Moras-en-Valloire. Il s'articule autour de cinq objectifs :

- **Limiter au maximum les dépenses de fonctionnement** : La recherche d'économies, par un entretien régulier du patrimoine communal et des choix d'investissement permettant de diminuer les factures, est toujours priorisée.

Depuis la fermeture de l'ISDND des Grises voulue par les élus de Saint-Sorlin, la perte du loyer versé par le SYTRAD (22000 €/an pour Moras) oblige la commune à de nouvelles économies. Les efforts conséquents réalisés n'éviteront toutefois pas une hausse de fiscalité de 1,2% en 2018 pour compenser très partiellement cette perte.

- **Soutenir le tissu associatif** : Par son aide au fonctionnement et son appui technique, la commune soutient ses associations. Les événements forts sont accompagnés (Fête de la poire, Festival L'Art et La Matière...). Les projets scolaires sont également aidés (natation, sorties...)

- **Garder une capacité d'autofinancement des investissements** : une « épargne » nécessaire pour investir, à laquelle s'ajoutent les recherches de partenariats financiers indispensables pour concrétiser nos projets. La commune veille à ce que la baisse des recettes (dotations de l'Etat, perte du loyer de l'ISDND) n'entraîne pas un « effet de ciseaux ».

De nombreux travaux sont réalisés « en interne » par les agents et les élus eux-mêmes afin de réduire les coûts.

- **Maîtriser l'endettement** : Avec un taux d'endettement de seulement 13 %, la commune est capable de se désendetter entièrement en moins de 10 ans si elle affecte son épargne au remboursement de ses emprunts. Un ratio qui s'accompagne de sécurité avec des taux fixes et des échéances dégressives. Pas de produit toxique chez nous...

- Enfin et c'est l'essentiel : **investir pour améliorer le cadre de vie des Morassiens** :

Après les importants travaux d'aménagement du parc, du village, de l'école, de la bibliothèque et de la Rue des Terreaux... le Conseil municipal poursuit la modernisation de la commune avec les chantiers suivants :

- Rénovation intérieure de la salle des fêtes
- Réaménagement des locaux de la mairie, de l'agence postale et de la cantine périscolaire
- Travaux de voirie Rue de l'église, Diane de Poitiers, reprise de chambres Rue Maurice Savin
- Mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmée
- Matériel informatique pour l'école et mobilier pour la bibliothèque
- Réparation toiture de l'école
- Changement de mobilier au parc municipal (escaliers, portail, tonnelle)
- Reprise de sol dans des logements communaux
- Matériel pour le service technique
- Révision du Plan Local d'Urbanisme
- Renouvellement d'extincteurs
- Isolation de toitures, reprise de ventilation et travaux à l'accueil de la Gendarmerie
- Travaux au cimetière



BUDGET MUNICIPAL :
FAIRE DEUX FOIS PLUS
AVEC DEUX FOIS MOINS



Taux d'imposition 2018 :

- Taxe d'habitation : 10,11 %
- Taxe foncière bâtie : 14,15 %
- Taxe foncière non bâtie : 65,49 %

Des taux et un effort fiscal qui restent bien inférieurs à la moyenne des communes de notre strate.

Le Budget 2018 s'équilibre à 508 961 € en section de fonctionnement et à 1 184 054 € en section d'investissement.

L'ensemble des comptes administratifs 2017 et des budgets primitifs 2018 sont consultables en mairie.

Vie municipale

Activités scolaires 2017-2018

Cette année encore, les élèves ont eu l'occasion de pratiquer de nombreuses activités pédagogiques à l'école mais aussi en dehors de l'enceinte scolaire.

L'école est un lieu d'enseignement et de vie collective mais l'éducation peut parfois s'effectuer à l'extérieur des locaux pour le plus grand plaisir de nos petits Morassiens.

Voici en images quelques-unes des activités artistiques, culturelles, sportives ou ludiques de l'année écoulée : (avec le concours des enseignantes, le soutien de l'association de parents d'élèves «l'Ecolline» et de la commune).



Action prévention routière



Carnaval de l'école



Fête de Noël



Cross scolaire



Natation scolaire à Châteauneuf-de-Galaure



Intervention d'une conteuse



Opération un fruit pour la récré



Randonnée de fin d'année



Galette des Rois



Remise des dictionnaires aux CM2



Sortie au Safari de Peaugres

Spectacle de gymnastique



Sortie avec les correspondants de Saint-Uze



Visite du Salon des Jeunes Valloire Loisirs



Kermesse de l'école

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est à votre disposition si vous rencontrez des difficultés. **N'hésitez pas à solliciter ses membres pour toute question. Votre demande restera totalement confidentielle.** Monsieur le Maire est président de droit.

- Membres élus parmi le Conseil municipal : Gilles BRUYAT, Danièle CONJARD, Yamina KHELID (vice-présidente), Chantal MERMET
- Membres extérieurs nommés par arrêté du maire : Monique BERUT, Laurie-Anne BRIATTE, Caroline FANGET, Georgette THOMAS.



Le rôle du CCAS est très varié : aide aux personnes en difficulté, assistance vers les services du conseil départemental le cas échéant, actions envers les personnes âgées, amélioration de l'habitat indigne...

Contact auprès du secrétariat de mairie au 04 75 31 94 71

Restos du Cœur

D51 - ZA les Iles 26240 SAINT-VALLIER
04 75 23 42 72 - ad26.stvallier@restosducoeur.org

Inscriptions saison d'hiver 2018
De 8h45 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Jeudis 8 et 15 novembre / Mercredi 21 et Jeudi 22 novembre



Drôme Solidarités

(Service aux personnes âgées et en situation de handicap)

Se renseigner sur les aides à domicile, s'informer sur une demande d'allocation, adapter son logement, s'équiper d'une téléassistance, trouver un établissement d'accueil adapté...

Pour répondre à toutes vos questions :

DRÔME SOLIDARITÉS au 04 75 79 70 09 ou par courriel : dromesolidarites@ladrome.fr

«Atelier équilibre» : on reprend !

Fort de son succès, l'atelier «équilibre et prévention des chutes» est reconduit pour la rentrée de septembre 2018.

Notre intervenante propose des séances de gymnastique prévention santé auprès des séniors. La souplesse articulaire, la force musculaire, la coordination et l'équilibre sont travaillés dans le but d'entretenir ses capacités physiques et de maintenir son autonomie.

Les séances se déroulent les **Mardis de 16h à 17h**, à la salle des fêtes de Moras-en-Valloire, dans une ambiance conviviale. N'hésitez pas à venir nous rencontrer et à essayer !

Pour tous renseignements, veuillez contacter :
Georgette THOMAS au 04 75 31 74 38 ou Odile CARTIER au 07 62 77 08 99

Siel Bleu

Gymnastique Prévention Santé et Equilibre

Salle des fêtes
MORAS EN VALLOIRE

Travail de l'équilibre,
Renforcement musculaire doux,
Apprentissage des bonnes attitudes

Venez pratiquer une activité physique ludique et adaptée à vos capacités, vos besoins et vos envies avec un professionnel en Activité Physique Adaptée

Horaires :

**Tous les Mardis
de 16h à 17h
Reprise le 4 septembre
jusqu'à fin juin**

Vie municipale

Le Conseil Municipal Junior en séjour citoyen à Paris



Sur le perron de l'Élysée



Salle des fêtes du Palais de l'Élysée



2^{ème} étage de la Tour Eiffel

Préparé de longue date, ce déplacement a été cofinancé par les actions des jeunes élus au cours de leur mandat, notamment deux bourses aux jouets et une matinée viennoiseries.

Le Conseil Municipal Junior a également fait une restitution de son expérience auprès des Morassiens le 9 juin dernier à la bibliothèque communale.



Devant la Tour Eiffel illuminée



Au Panthéon



Au Sénat



Grande bibliothèque du Sénat



La Pyramide du Louvre



A l'Assemblée Nationale



En activité au musée du Louvre

Le Conseil Municipal Junior de Moras-en-Valloire était à Paris du 18 au 20 avril 2018 pour un séjour citoyen dédié aux monuments et aux institutions de la République.

Il était encadré par le maire de la commune Aurélien FERLAY, ainsi que par Hélène COLOMBO et Danièle CONJARD en délégation du Conseil municipal adulte.

Les jeunes élus ont d'abord été reçus à l'Élysée, notamment dans le salon des ambassadeurs où se tient habituellement le conseil des ministres.

Ils ont ensuite découvert la capitale en bateau-mouche sur la Seine et le lendemain du haut de la Tour Eiffel.

Ils se sont aussi rendus au Panthéon pour mieux connaître les Grands Hommes de l'Histoire de France, puis au Sénat, découvrant le Palais du Luxembourg et sa bibliothèque.

Ils ont enfin visité l'Assemblée Nationale et suivi un atelier d'art au Musée du Louvre.

De quoi rentrer dans la Drôme avec les yeux émerveillés et des valeurs civiques renforcées par ces trois journées exceptionnelles qui resteront pour ces enfants des souvenirs indélébiles.

Prochaines élections du CMJ :

Le mandat de l'actuel Conseil Municipal Junior touche à sa fin.

Les élections du prochain CMJ auront lieu **Samedi 29 septembre en mairie**. Le bureau de vote sera ouvert de 10h à 11h30.

Le dépouillement aura lieu à 11h30, suivi de la proclamation des résultats et de la remise des écharpes aux nouveaux élus.

Sont électeurs et peuvent être candidats tous les enfants scolarisés en CE2, CM1 ou CM2 en septembre 2016.

Déclaration de candidature obligatoire en mairie avant le 26 septembre.

Infos utiles et documents téléchargeables sur www.moras-en-valloire.fr

Rénovation de la salle des fêtes

Notre salle des fêtes construite au début des années 80 avait besoin d'une bonne rénovation intérieure, sans compter les mises aux normes obligatoires.



Menuiseries, électricité et éclairage LED, sanitaires, cuisine, plafonds, doublages et peintures, faïences... le rafraîchissement complet était bien nécessaire.

Trois semaines avaient été fixées aux entreprises locales pour venir à bout de cet important chantier, afin de ne pas priver trop longtemps les usagers de leur lieu de rassemblement.

Un grand merci aux artisans pour leur travail et le respect des délais.

Merci également aux élus et agents qui ont pris en main un certain nombre de tâches pour réduire les coûts, ainsi qu'aux associations utilisatrices pour leur patience.

Il ne vous reste plus qu'à redécouvrir votre salle par vous-même.

Montant des travaux : 35 000 € dont 16 000 € de subventions.



«Ad'AP» : qu'est-ce que c'est ?

#accessibleatous



C'est un Agenda d'Accessibilité Programmée et c'est obligatoire dans toutes les communes. En clair, c'est un contrat sur 3 ans par lequel la commune s'engage auprès de l'Etat à réaliser des améliorations pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans les établissements recevant du public.

Beaucoup de travaux avaient déjà été réalisés ces dernières années, notamment sur les trottoirs du village, l'école maternelle ou la bibliothèque, mais il reste encore à faire.

Evidemment, les règles diffèrent entre une construction neuve et un ancien bâti...parfois historique.

Une mission avait été confiée à SOLIHA Drôme afin d'aider la commune dans l'élaboration de son Ad'AP : diagnostic, documents techniques et administratifs et

dossier remis en Préfecture répondant aux exigences de la loi.

SOLIHA Drôme a réalisé un travail technique de terrain, validé par une commission ad hoc du conseil municipal, et donnant lieu à un rapport et un tableau récapitulatif des travaux à réaliser sur les différents bâtiments publics sur une période de 3 années.

Les bâtiments concernés sont : l'ensemble mairie / agence postale / périscolaire, la salle des fêtes, l'église, l'école, la bibliothèque, la gendarmerie.

La commune s'engage sur la nature des travaux et non sur leurs montants estimatifs.

Les services de l'Etat ont validé ce travail et notre Ad'AP pour la période 2018-2020.

Vie municipale

La place Justin Achard en zone bleue



La Place Justin Achard est désormais en zone de stationnement à durée limitée (zone bleue) :

2h maxi du lundi au samedi de 8h à 18h.

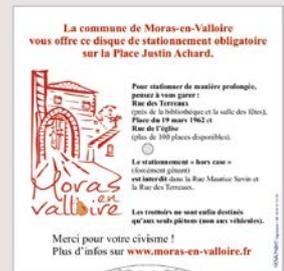
Le nombre de voitures a beaucoup augmenté dans notre village.

Permettre une rotation normale des véhicules à proximité des services publics et commerces était devenu une nécessité.

Située au cœur du bourg, cette petite place ne saurait être uniquement utilisée pour des stationnements de longue durée et parfois excessifs.

Une offre de stationnement prolongé existe par ailleurs sur la commune Place du 19 mars 1962, Rue des Terreaux et Rue de l'église.

Si vous n'avez pas de disque devenu obligatoire sur cet espace, **la commune vous en offre un.** Rendez-vous simplement au secrétariat de mairie.



Plan Local d'Urbanisme

Une révision du Plan Local d'Urbanisme a été prescrite par délibération du Conseil Municipal en septembre 2016. Un registre d'observations ainsi qu'un dossier ont été mis à disposition du public.

Le projet de PLU a été arrêté le 14 mai 2018. Une consultation des personnes publiques associées a ensuite été ouverte pour 3 mois.

L'enquête publique se déroulera **du 10 septembre au 11 octobre 2018.**

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie les :

- Lundi 10 septembre de 9h à 12h
- Samedi 15 septembre de 9h à 12h
- Jeudi 11 octobre de 9h à 12h

L'ensemble du dossier est consultable en mairie et en ligne sur www.moras-en-valloire.fr

Vous pouvez transmettre vos observations par courriel à l'adresse : mairie.moras@wanadoo.fr

Le Bus Santé à Moras

Le Bus Santé et son dispositif de dépistage itinérant a pour objectif d'améliorer et de faciliter l'accès au dépistage de la **rétinopathie diabétique**, principale cause de cécité en France.

Ce dépistage est **destiné aux personnes diabétiques** n'ayant pas eu de fond d'œil depuis plus d'un an et n'ayant pas de consultation d'ophtalmologiste prévue dans l'année.

En complément du dispositif rétinographe, le Bus Santé développera également 2 volets :

- un volet prévention promotion de la santé, notamment un **soutien au dépistage des cancers du sein et colorectal**

- un volet éducation thérapeutique du patient pour accompagner le programme diabète porté par Dromardiab et le programme **maladies cardio-vasculaires** porté par la MSA Ardèche-Drôme.

Passage du BUS SANTÉ à Moras, lundi 1^{er} octobre de 9h à 17h

Salle des fêtes - Rue des Terreaux

Pour pouvoir bénéficier du dépistage lors du passage de Bus, faites le point avec votre médecin qui prescrira l'examen si nécessaire puis appelez au 04 75 85 17 36 ou bussante@collectifsud.fr pour prendre rendez-vous.



Nouveau site internet moras-en-valloire.fr



L'adresse reste identique : **moras-en-valloire.fr** pourtant votre site communal a été totalement refondu suite aux changements intervenus sur l'outil « campagnol » proposé par l'Association des Maires Ruraux de France.

Ce nouveau site répond aux nouvelles obligations légales en termes d'accessibilité visuelle et de saisine par voie électronique. Il est aussi « responsive », sa mise en page s'adaptant automatiquement à son support de lecture : smartphone, tablette ou écran classique.

Tout le contenu de l'ancien site a été repris et actualisé, avec un menu thématique déroulant

l'ensemble de compétences de la commune, sa présentation, ses services, ses associations, entreprises...

L'agenda des manifestations est toujours présent dès la page d'accueil, avec des liens vers les autres supports de communication (réseaux sociaux et application mobile PanneauPocket).

Cette nouvelle version a représenté un lourd travail de recomposition mais aucun surcoût pour la commune puisque tout a été réalisé en interne.

Toute l'info morassienne dans votre poche avec l'appli mobile « PanneauPocket »

Mor@s-en-V@lloire, c'est un site internet, un panneau électronique, un compte facebook/twitter et désormais... une application pour votre mobile à **télécharger gratuitement** !

Vous n'avez pas le temps de consulter régulièrement les supports de communication traditionnels ? Ne passez plus jamais à côté d'un évènement ou d'une alerte sur la commune.

Téléchargez l'application «PanneauPocket», choisissez «Moras-en-Valloire» en cliquant sur l'étoile en favori... et c'est tout ! Vous serez averti par notification de toutes les nouveautés.

L'essentiel de l'info morassienne est dans votre poche, sans avoir besoin de donner votre numéro ou mail perso !

Vie municipale

Quelques travaux récents

Les travaux marqués d'un astérisque* ont été totalement ou partiellement réalisés «en interne» par les agents et/ou les élus municipaux eux-mêmes afin d'en réduire les coûts.



Aménagement d'un mur de soutènement au cimetière et de nouveaux caveaux.



Enrochement et busage eaux pluviales Route de Hauterives



Gendarmerie : isolation des toitures, travaux de VMC et modification de l'accueil



Reprise des scellements des plaques télécom Rue Maurice Savin

Changement d'une barrière de sécurité Route de St-Sorlin



Aménagement de l'entrée du parking vert en dessous du cimetière



Reprise d'une porte du mur de soutènement de l'ancienne perception *



Réfection de la Rue de l'église



Travaux de voirie Ruelle Diane de Poitiers

Quelques travaux récents (suite)



Réfection de sol dans un logement communal



Changement de la tonnelle au pavillon du parc municipal *



Rénovation intérieure de la salle des fêtes *



Installation de nouveaux vidéoprojecteurs interactifs pour l'école *



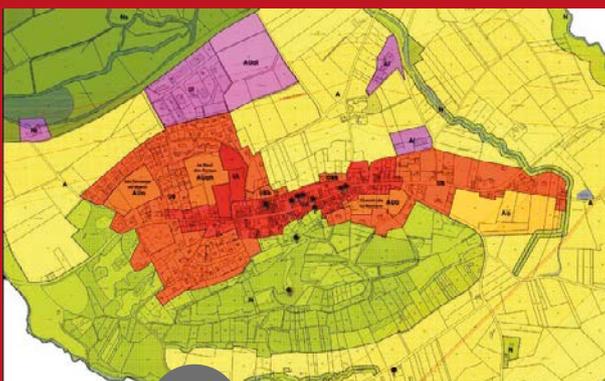
Réparation de la toiture de l'école



Fleurissement du village *



Acquisition de nouveau mobilier pour la bibliothèque

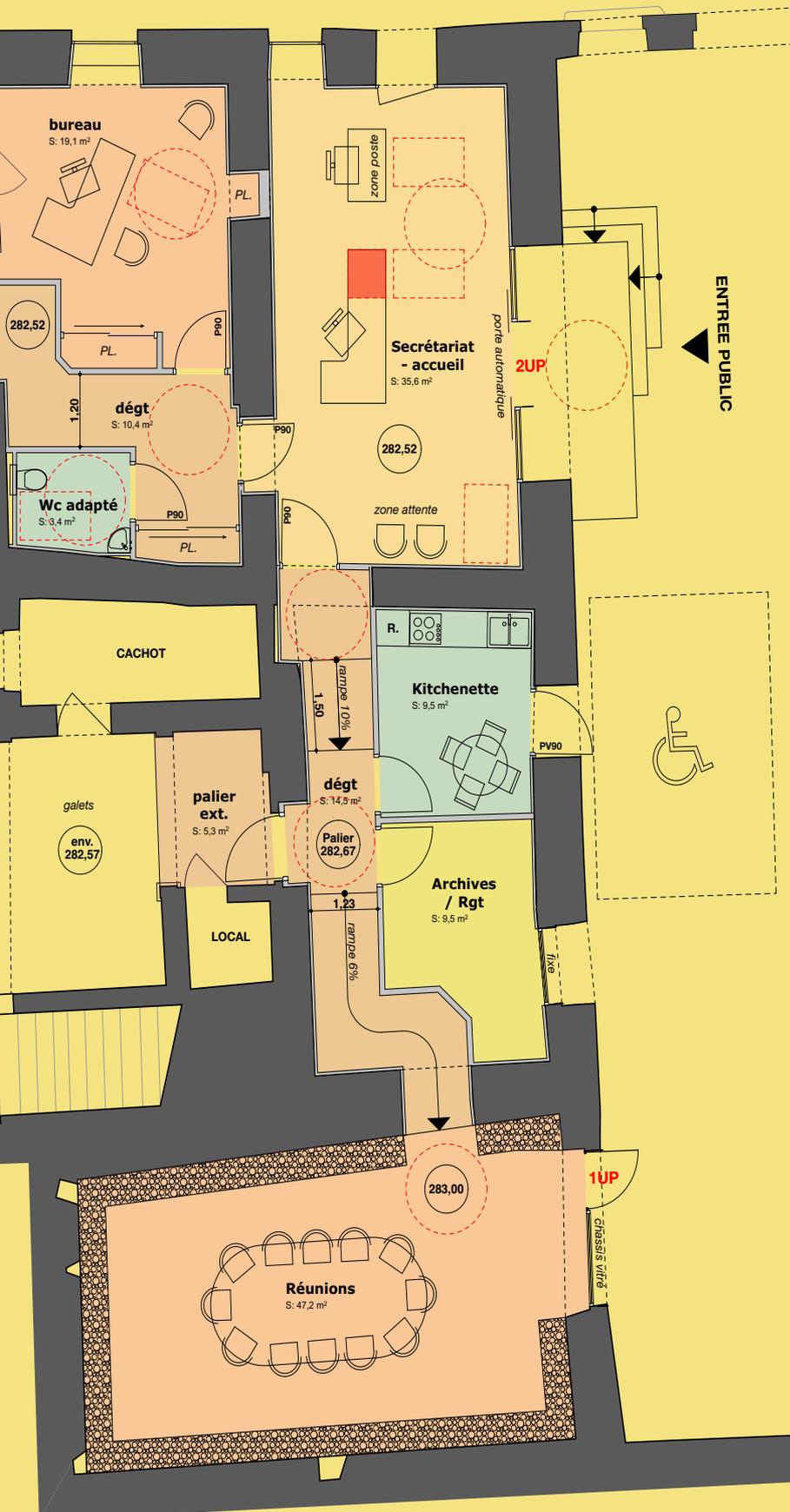


Révision du Plan Local d'Urbanisme *



Zone bleue Place Justin Achard *

cantine scolaire



Nous l'évoquions dans le bulletin municipal l'an dernier, un projet est en cours pour réaménager la mairie, l'agence postale et la cantine scolaire réparties dans le bâti dit de la «Maison Quarrée», ancienne demeure historique de Pierre Davity.

Oh non pas pour le confort des élus qui se contenteraient bien de l'existant...

Il s'agit de rénover et aménager de manière plus fonctionnelle le secrétariat de mairie et l'agence postale, d'une part pour répondre aux obligations légales en matière d'accessibilité des établissements recevant du public, mais également pour mutualiser les locaux et organiser plus efficacement le travail des agents, retrouver un peu d'espace pour les archives et de la confidentialité lors des rendez-vous avec les usagers.

Le projet consiste en un point d'entrée unique et sécurisé (dans l'actuelle agence postale à rénover) avec des horaires communs pour accueillir le public du secrétariat de mairie et de l'agence postale.

L'espace libéré dans l'actuel secrétariat permettra alors de ramener la salle périscolaire au rez-de-chaussée.

La façade de la mairie et les arcades murées dans la Cour Pierre Davity seront traitées à cette occasion, de même que le bâti amélioré thermiquement.

Des demandes de subventions ont été effectuées auprès de l'Etat, de la Région, du Département, de la communauté de communes, mais aussi d'Energie SDED et de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme. Les réponses positives majoritairement obtenues permettent un cofinancement à 75% de ce dossier de près de 800 000 €.

L'autorisation d'urbanisme et le dossier de consultation des entreprises sont en cours.

Les travaux pourraient démarrer d'ici la fin de l'année 2018 pour une durée d'un an environ.

Objectif Habitat

Pas toujours simple pour les propriétaires de s'y retrouver dans le dédale des aides et dispositifs destinés à l'Habitat. Pour simplifier leurs démarches et les accompagner au mieux dans leurs projets, la Communauté de communes Porte de DrômArdèche crée un espace unique : « Objectif Habitat ».

Porte de
DrômArdèche
Communauté de communes

**Vous souhaitez AMÉLIORER
votre habitation ?**

**Vous avez besoin de CONSEILS
pour votre PROJET DE CONSTRUCTION ?**

**OBJECTIF
HABITAT**
PORTE DE DROMARDECHE

Numéro unique
04 75 23 54 46
habitat@portededromardeche.fr
www.portededromardeche.fr

Désormais, les habitants de Porte de DrômArdèche confrontés à une problématique liée à leur logement pourront contacter gratuitement Objectif Habitat par téléphone **04 75 23 54 46** ou mail : habitat@portededromardeche.fr

OBJECTIF HABITAT

La Communauté de communes Porte de DrômArdèche vous accompagne dans vos projets habitat :

- ✓ **Accompagnement technique et financier * pour vos travaux d'amélioration** : rénovation énergétique, mises aux normes, adaptation du logement à la perte d'autonomie...
- ✓ **Assistance sur la qualité architecturale de votre projet** : rendez-vous gratuit avec notre architecte conseil
- ✓ **Conseils sur vos démarches juridiques et administratives** (bail, démarches d'urbanisme...)

*sous conditions

Les conseillers de la cellule pourront informer les habitants sur les **aides financières** auxquelles ils ont droit pour leurs **travaux de réhabilitation** (rénovation énergétique, mises aux normes, adaptation du logement à la perte d'autonomie...), leur permettre de concrétiser

leur projet avec des conseils techniques, leur proposer des rendez-vous gratuits avec un architecte conseil ou encore les conseiller sur leurs **démarches juridiques ou administratives** (bail, démarches d'urbanisme...).

Objectif Santé

Agir pour l'accès aux soins des habitants

À l'heure où l'hexagone connaît des inégalités croissantes en termes d'accès aux soins, avec l'émergence de déserts médicaux, la santé est devenue la principale préoccupation des Français. En 2017, ils étaient 83 %* à se déclarer inquiets pour leur santé ou celle de leurs proches. L'enjeu de veiller à la pérennité de l'offre de soin sur les territoires est majeur. En lançant plusieurs actions fortes en matière de santé, Porte de DrômArdèche fait partie des collectivités innovantes qui agissent à leur échelle pour garantir l'accès aux soins à leurs habitants.

L'ouverture du premier centre de santé en Région Auvergne-Rhône-Alpes

La nouvelle vient d'être confirmée par le Conseil Communautaire du mois de mai : en 2020, les habitants de Porte de DrômArdèche pourront être accueillis dans un Centre de Santé. Une première dans la région Auvergne-Rhône-Alpes qui ne connaît pour l'instant aucun centre de santé polyvalent piloté directement par une intercommunalité.

**OBJECTIF
SANTÉ**
PORTE DE DROMARDECHE

Numéro unique
04 75 23 49 35
www.portededromardeche.fr

Choisissez votre mode d'exercice
On vous accompagne !

Maison de Santé ✓
Salariat ✓
Cabinet ✓

Après avoir été l'une des premières collectivités à déployer des maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP), la Communauté de communes proposera désormais un nouveau mode d'exercice aux médecins.

Objectif Santé (suite)

À la différence des MSP qui regroupent plusieurs professionnels libéraux, le Centre de Santé permettra aux médecins d'exercer en tant que salariés. Un critère qui peut faire la différence auprès d'une nouvelle génération de médecins à la recherche d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Loin d'être le seul avantage, l'exercice en Centre de Santé permettra également aux praticiens de se décharger d'un travail administratif pour se consacrer entièrement au médical.

L'objectif est d'accueillir à terme **4 médecins généralistes accompagnés d'une équipe de professionnels de la santé comme par exemple un orthophoniste, une sage-femme, une diététicienne, un psychologue ou encore un kinésithérapeute**. Une équipe à composer selon les possibilités de recrutement et les financements que la collectivité obtiendra.

Contrat Local de Santé

Afin d'étayer cette nouvelle politique de santé et d'accès aux soins, Porte de DrômArdèche a aussi travaillé un Contrat Local de Santé (CLS) sur cinq ans. Véritable feuille de route opérationnelle permettant de mobiliser des financements, ce CLS proposera un programme pluriannuel d'actions engageant les partenaires signataires : ARS, Communauté de communes, Départements de la Drôme et de l'Ardèche, Région... Ces actions concrètes, s'inscriront dans une nouvelle vision de l'accès aux soins, qui privilégie un bon taux de couverture à l'échelle de chaque bassin de vie.

Attirer les médecins généralistes

Même s'il est structurant, le Centre de Santé ne constitue pas, loin de là, la seule action dans le cadre de cette politique. Plusieurs mesures seront déclinées dans le Contrat Local de Santé.

Au rang des actions phares, la prise en charge du loyer du cabinet, pour les professionnels libéraux tout juste installés, pendant un an. Pour aller plus loin, la Communauté de communes propose également de les accompagner dans la recherche d'un logement ou d'un emploi pour leur conjoint et plus globalement, des aides à l'installation de la famille.

Porte de DrômArdèche s'est mobilisée pour attirer de nouveaux médecins généralistes au Congrès national des internes de médecine générale. Elle était la seule intercommunalité présente à ce rassemblement pour aller au-devant des futurs médecins. L'objectif ? Faire connaître les atouts du territoire aux professionnels de santé pour les inciter à s'y installer.

Porte de DrômArdèche poursuivra ce type d'initiatives pour aller à la rencontre des internes en médecine

générale, en se rendant par exemple sur les sites des facultés ou dans les réunions des syndicats étudiants.

Dernière innovation en date, l'organisation à venir d'une soirée rassemblant les internes et remplaçants présents sur le territoire pour créer une dynamique de réseau et leur présenter les opportunités d'installation en Porte de DrômArdèche. L'occasion également d'échanger avec les futurs praticiens sur leurs attentes.

D'autres actions sont en réflexion pour optimiser à la fois l'exercice des praticiens et l'accès des patients aux soins. Parmi elles : le partage des compétences et la délégation d'actes, la télémédecine pour faciliter les échanges professionnels entre généralistes et spécialistes, le développement d'actions de mobilité... Et bien d'autres à imaginer pour inventer le meilleur de la médecine de demain sur les territoires.

Des élus et des habitants concernés

En 2016, le Diagnostic Local de Santé avait été présenté aux élus et acteurs de santé du territoire. Toujours dans cet esprit de concertation, les professionnels de santé, acteurs médicaux-sociaux et associations de patients ont été conviés à trois rencontres qui se sont tenues en mars 2018.

Par ailleurs, **trois réunions publiques** se sont déroulées dans chaque bassin de vie du territoire, en avril et mai dernier. Plus de 50 habitants et élus locaux s'y sont rencontrés chaque soir pour échanger sur la problématique de l'accès aux soins.

Ces rencontres ont été l'occasion pour les habitants de s'exprimer sur leurs préoccupations mais aussi de réorienter certaines pistes de réflexion ou d'enrichir certaines actions.



Vie associative

8^e Fête de la Poire

Dimanche 23 septembre 2018 de 9h à 18h

Thématique : «POIRES & ÉPICES»



Organisée par les Arbos de Moras et de la Valloire (en partenariat avec le "Site Remarquable du Goût" et la Confrérie de la Poire de la Valloire), avec le concours des associations locales et le soutien des collectivités publiques.

De 9h à 18h

Marché de producteurs et exposants

Animations dans le village pour petits et grands, intronisations, conférences, exposition, balades en calèche... et repas à la poire naturellement !

Renseignements :

"Les Arbos de Moras et de la Valloire"

Président : Hervé MIACHON

06 74 32 25 54

herve.miachon@orange.fr



Bibliothèque communale «Mille-feuille»

230 Rue des Terreaux
Tél : 04 75 23 00 40
millefeuille26@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi de 16h à 18h *
Mercredi de 14h à 16h *
Jeudi de 16h à 18h
Samedi de 10h à 12h

* Seulement
jeudi/samedi
pendant les
vacances

Une année à nouveau bien remplie pour ce service public que l'équipe de bénévoles assure au mieux de ses possibilités, avec engagement et dynamisme.

Le grand projet de cette année a été l'informatisation de la gestion de la bibliothèque, qui est opérationnelle à présent.

Le souhait de l'équipe est toujours d'accueillir de nouveaux bénévoles pour la renforcer, voire la rajeunir, afin d'assurer un fonctionnement optimal de ces beaux locaux, ...

Quelques chiffres qui illustrent l'activité de la bibliothèque en 2017

- Adhérents inscrits en 2017 : 105
- Enfants 0-14 ans : 42 (24 filles & 18 garçons)
- Adultes 15-64 ans : 37 (31 femmes & 6 hommes)
- Adultes 65 et + ans : 26 (15 femmes & 11 hommes)
- Soit 105 adhérents : 70 femmes et 35 hommes
- Nombres de permanences et d'heures d'ouverture :



169 permanences et 338 heures d'ouvertures en 2017

• Nombre d'emprunteurs et de prêts annuels pendant les 169 permanences :
1473 ouvrages ont été empruntés par 706 emprunteurs

Bibliothèque communale «Mille-feuille» (suite)

• En plus des permanences :
238 enfants reçus en temps d'activité périscolaire ou garderie
121 participants aux 9 « Café Mille-feuille ». La fréquentation est variable selon les thèmes
113 participants aux 2 « soirées pyjama » qui continuent à remporter un franc succès

Les ouvrages : la bibliothèque dispose au total de + de 2500 livres

En 2017, nous avons acheté 48 livres : soit 23 pour les enfants et 25 pour les adultes.

Depuis le début de l'année ont été acquis 26 livres pour adultes et un nombre équivalent est en cours d'achat pour les enfants. L'augmentation de la subvention municipale va nous permettre de nouvelles acquisitions à l'automne. Nous avons eu également de nombreux dons des lecteurs.

Notre bibliothèque possède, en fonds propre, 1240 livres. A ces ouvrages, il convient d'ajouter environ 1300 livres prêtés par la médiathèque départementale basée à Saint-Vallier.

Des revues pour les adultes (Que choisir, Notre Temps...) et pour les enfants (Tralalire, Histoires pour les petits, Images Doc) ainsi que quelques jeux sont également à disposition des enfants et des familles

Le partenariat scolaire : La convention avec l'école a été renouvelée.

Les bibliothécaires bénévoles (Michèle Porte pour les plus grands et Luce Conjard puis Françoise Demoulin pour les plus petits) accueillent les classes une fois par mois : elles aident au choix d'un livre et lisent une histoire ou présentent des livres.

Les Cafés Mille-Feuille : le 2ème samedi du mois sont des rendez-vous mensuels ouverts à tous et gratuits autour de thèmes variés. Quelques exemples :



- en septembre : « vins, gastronomie et littérature » avec M. Gerfaud et ses conteuses
- en octobre Caroline Fanget présente le thème du festival « Enquête d'Histoire » : « Hérétiques ? »
- en décembre « quel livre pour le Noël de vos enfants » avec possibilité d'achat de livres mis en dépôt vente par le Baz'art des Mots
- en février présentation et échange « autour de la photo » avec Dominique Conjard et 2 de ses collègues du club photos d'Anneyron.
- en avril diaporama « Moras en 1900 » réalisé par Christiane Hertzog à partir de ses cartes postales
- en mai restitution du séjour citoyen du Conseil Municipal Junior à Paris

- en juillet « vos livres de l'été » avec possibilité d'achats sur place

Les Soirées Pyjama :

Vacances de Toussaint : sur le thème de l'automne
Vacances de février: sur le thème « des habits merveilleux



Des expositions ont complété ces propositions :

- une expo des photos réalisées par Dominique Conjard sur le Festival de Reggae
- une expo sur le conte
- une expo sur la correspondance

L'Informatisation de la gestion de la bibliothèque

L'informatisation de la gestion de la bibliothèque a été le grand projet mis en œuvre en 2017-2018

En lien avec la municipalité, le choix du logiciel et du prestataire s'est porté sur PMB déployé par le Syndicat des Inforoutes.

Après une première étape, à savoir la formation des bénévoles, nous avons réalisé le catalogage (saisie dans le logiciel) de tous les ouvrages du fonds propre de la bibliothèque de septembre à décembre puis intégré le fonds prêté par la Médiathèque départementale. Depuis le mois de mai, nous avons procédé à la mise en œuvre effective de la gestion informatisée. Après un temps de familiarisation de l'outil, celle-ci nous apporte une vraie amélioration dans la gestion quotidienne de la bibliothèque.

Les 20 ans de l'association Mille-feuille

Pour fêter dignement cet anniversaire aura lieu le **10 novembre à partir de 15h** en lien avec la Médiathèque Départementale une animation tout à fait particulière :

«Les Machines de Sophie» Atelier d'écriture insolite et clownesque avec des machines à écrire poétiques et farfelues. Notez dès à présent cette date !... ainsi que d'autres animations qui vous seront communiquées bientôt.

